

Brunehaut

Programme Communal de Développement Rural / A 21L

Partie 2 : Résultats de la participation de la population



Fondation Rurale de Wallonie,
Rue Henri Lemaire, 1
7911 Frasnes-Lez-Buissenal

I. TABLE DES MATIERES

II. Phases d'élaboration du PCDR/A21L en un coup d'œil.....	4
III. Présentation de l'organisme d'accompagnement : la Fondation Rurale de Wallonie	5
IV. Bilan des opérations de développement rural	6
V. Le Programme Communal de Développement Rural – Agenda 21 Local	8
A. Les visites de terrain	8
B. Information des acteurs de l'ODR.....	8
1. Information au Collège	8
2. Information au personnel communal.....	8
3. Information au Conseil Communal.....	8
4. Information de la population.....	9
C. Consultation de la population	14
1. Les entretiens individuels de personnes ressources.....	14
2. Les groupes de travail.....	17
3. Consultations ciblées.....	21
D. La commission locale de développement Rural	25
1. Appel à candidature et composition	25
2. Ordre du jour et calendrier des réunions de la CLDR.....	27
VI. Calendrier des participations	34
VII. Présentation et validation du document.....	37
VIII. Les projets en lien avec la stratégie de développement du PCDR/A21L menés par la Commune ou d'autres acteurs du territoire	38
A. Actions ponctuelles.....	38
B. Actions menées dans le cadre de Groupes de Travail	47
IX. Conclusion.....	53

PCDR/A21L Brunehaut
Partie 2 – Consultation de la population

LISTE DES ABREVIATIONS

AD	Agent de Développement de la Fondation Rurale de Wallonie
ASBL	Association Sans But Lucratif
Apper	Association des parents pour la protection des enfants sur les routes
CCCA	Conseil Communale Consultatif des Aînés
CCATM	Commission d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité
CCE	Conseil Consultatif des Enfants
CLDR	Commission Locale de Développement Rural
DD	Développement Durable
DR	Développement Rural
EPN	Espace Public Numérique
FRW	Fondation Rurale de Wallonie
GAL	Groupe d'Actions Local
GT	Groupe de Travail
ODR	Opération de Développement Rural
PAED	Plan d'Actions en faveur de l'Energie Durable
PCDR	Programme Communal de Développement Rural
PCS	Plan de Cohésion Sociale
PNPE	Parc Naturel des Plaines de l'Escaut
PPPW	Petit Patrimoine Populaire Wallon
RAVeL	Réseau Autonome de Voies Lentes
SI	Séance d'information

II. PHASES D'ÉLABORATION DU PCDR/A21L EN UN COUP D'ŒIL

- 16/04/2012** : Décision de principe de la Commune de réviser son Opération de Développement Rural (ODR) dans la philosophie de l'A21L et désignation de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) comme organisme d'accompagnement
- 28/04/2015**: Désignation de l'Intercommunale IDETA comme auteur de Programme Communal de Développement Rural (PCDR)
- 02/07/2015** : Séance d'information au personnel communal
- 03/10/2015** : Séance d'information au Conseil Communal
- 01/07/2015 au 31/08/2015** : Exposition mobile « 25 ans de Développement Rural à Brunehaut »
- 01/03/2015 – 31/04/2015** : Visites de terrain de la FRW
- 01/10/2015 au 21/12/2015** : Séances d'information de la population
- 01/12/2015 au 29/02/2016** : Interviews de personnes ressources
- 01/02/2016 au 31/03/2016** : Groupes de travail thématiques
- 11/07/2016** : Désignation des membres effectifs et suppléants de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)
- 13/09/2016** : *Réunion de CLDR* : Mise en place de la CLDR
- 05/10/2016** : *Réunion de CLDR* : Co-construction du diagnostic partagé
- 13/10/2016** : *Réunion de CLDR* : Co-construction du diagnostic partagé
- 17/10/2016** : Approbation du ROI de la CLDR
- 29/11/2016** : *Réunion de CLDR* : Présentation du Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable + Travail sur la charte paysagère du Parc Naturel des Plaines de l'Escaut (PNPE)
- 19/12/2016** : *Réunion de CLDR* : Présentation du diagnostic partagé sur base des 4 piliers du Développement Durable et dégagements des enjeux
- 15/02/2017** : *Réunion de CLDR* : Présentation de la stratégie de développement
- 11/05/2017** : *Réunion de CLDR* : Retour sur le projet « Paysages en scène » et travail sur la mobilité (Groupe d'Action Locale des Plaines de l'Escaut) (GAL)
- 06/06/2017** : *Réunion de CLDR* : Travail sur les futurs projets du PCDR en lien avec la stratégie
- 22/06/2017** : *Réunion de CLDR* : Travail sur les futurs projets du PCDR en lien avec la stratégie
- 09/11/2017** : *Réunion de CLDR* : Priorisation des fiches-projets du PCDR
- 20/12/2017** : *Réunion de CLDR* : Affinage des projets DR de la programmation court terme et définition des grandes orientations du budget participatif
- 21/02/2018** : *Réunion de CLDR* : Travail sur le descriptif des projets du PCDR
- 26/03/2018** : Présentation des futurs projets du PCDR au personnel communal
- 18/04/2018** : *Réunion de CLDR* : Jury du budget participatif
- 23/04/2018 au 27/04/2018** : Permanence de relecture de l'avant-projet de PCDR
- 07/05/2018** : *Réunion de CLDR* : Validation de l'avant-projet de PCDR
- 14/05/2018** : Validation de l'avant-projet de PCDR par le Collège
- 18/06/2018** : Validation de l'avant-projet de PCDR par le Conseil Communal

N.B : Entre ces différentes dates de réunion, une vingtaine de réunion du Comité Technique se sont tenues. Ce Comité Technique regroupe le Bourgmestre, la Directrice Générale, l'Echevin en charge du Développement Rural, l'auteur de projet et la Fondation Rurale de Wallonie. Ce comité avait pour mission d'analyser et de préparer l'élaboration du PCDR.

III. PRÉSENTATION DE L'ORGANISME D'ACCOMPAGNEMENT : LA FONDATION RURALE DE WALLONIE

La FRW accompagne les communes rurales wallonnes depuis 1979

La FRW est un organisme d'utilité publique, indépendant et pluraliste. Elle œuvre pour le développement des régions rurales de Wallonie par le soutien à des projets économiques, sociaux, culturels et environnementaux, dans une démarche durable.

En 1979 déjà, la FRW accompagnait les premières opérations pilotes de développement rural en Wallonie. Depuis, elle assure les différentes missions que la Région wallonne lui a confiées :

- Accompagnement des opérations de développement rural,
- Conseil en matière de plans communaux de la nature,
- Facilitateur Plan bois-énergie pour le secteur public,
- Interface Leader,
- Assistance Territoire et Patrimoine,
- Ressources et expertise du milieu rural.

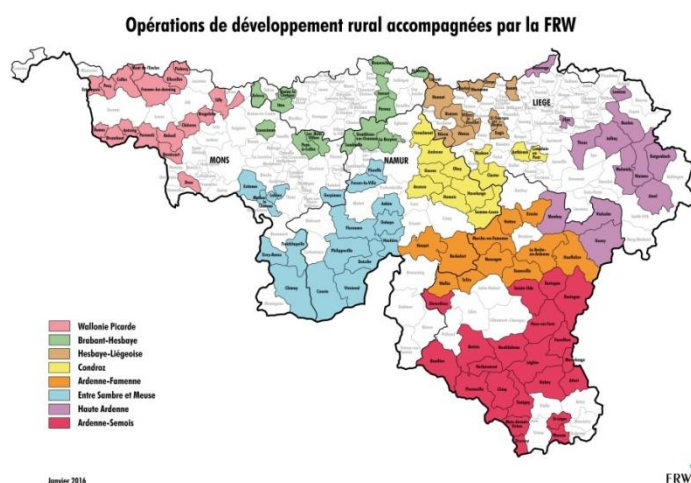
L'équipe Wallonie Picarde accompagne la commune de Brunehaut

Dans le cadre des opérations de développement rural, la FRW met à disposition des 121 communes qu'elle accompagne des agents de développement (AD) intégrés dans une équipe pluridisciplinaire et formés en continu.

Ces agents favorisent la participation de tous par des entretiens, des réunions publiques et des enquêtes locales. Ils constituent un relais spécifique entre les habitants et le pouvoir communal, ainsi qu'entre le pouvoir communal et les différentes instances décisionnelles. Ils contribuent également à la rédaction du PCDR, à la recherche de subventions et à l'accompagnement des projets.

Les 8 équipes de la FRW sont réparties en Wallonie. Ces multiples implantations permettent aux agents de développement de bien connaître le terrain et les réalités du territoire sur lequel ils travaillent.

L'accompagnement de la commune de Brunehaut est assuré par l'équipe Wallonie Picarde située à Frasnes-Lez-Buissenal (en rose sur cette carte), et plus particulièrement par Julien Van Eeckhout et Régine Dubrulle.



FRW Pour en savoir plus :

 www.frw.be

 [FondationRuraleWallonie](https://www.facebook.com/FondationRuraleWallonie)

IV. BILAN DES OPÉRATIONS DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Brunehaut est une des communes pionnières en Wallonie picarde en matière de développement rural (DR) puisque cela fait déjà plus de 25 années qu'elle le pratique.

En effet, la participation citoyenne, élément fondamental du DR, n'est pas restée un vain mot mais a pris tout son sens en devenant un outil de gestion communale.

Ainsi, il est devenu habituel de consulter les citoyens, les associations, les riverains lors de chaque élaboration de projet, d'aménagements d'infrastructures, de voiries que ce soit pour un projet DR ou non.

Au fil des années, la participation citoyenne s'est transformée en intelligence collective et collaborative.

Durant ces 25 années, deux PCDR ont été élaborés et mis en œuvre par la commune et les citoyens.

Le premier PCDR (1993 – 2003) comprenait 6 objectifs :

- **Dynamiser et diversifier le tissu économique**
- **Jouer la carte du futur parc naturel transfrontalier**
- **Pour un environnement amélioré**
- **Le village en tant que collectivité**
- **Améliorer la sécurité des habitants**
- **Informier – Associer – Animer**

Le second PCDR (2004 - 2014) s'intitulait « Brunehaut, encore mieux » et énonçait, quant à lui, 3 objectifs :

- **S'y connaître**
- **S'y plaire**
- **S'ouvrir**

Ces deux PCDR contenaient 123 projets dont 89 ont été réalisés, soit 72% des projets. 6 588 598 € de subventions ont pu être obtenues pour la réalisation de certains de ces projets (Voir tableau en annexe).

PCDR/A21L Brunehaut
Partie 2 – Consultation de la population

LE DÉVELOPPEMENT RURAL EN IMAGES



Maison de Village de Hollain



Place de Laplaigne



Maison des associations (Bléharies)



Pierre Brunehaut



Site des 6 chemins



Place de Guignies



Ateliers ruraux (Hollain)



Maison de village de Laplaigne



Campagne de sensibilisation



Maison des pépiniéristes (Lesdain)

V. LE PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL – AGENDA 21 LOCAL

A. LES VISITES DE TERRAIN

Les visites de terrain ont été effectuées en mars 2015 par un AD de la FRW. Le principe des visites de terrain était de compléter une fiche-type sans sortir du véhicule. Chaque village était ainsi visité durant une heure maximum. Les constats obtenus lors de ces visites de terrain ont été exploités lors des séances d'information réalisées dans les différents villages de l'entité (voir chapitre « séances d'information »). Il est important de souligner que l'AD ayant réalisé ces visites de terrain ne connaissait pas le territoire, ce qui a permis d'apporter un regard neuf sur celui-ci.

B. INFORMATION DES ACTEURS DE L'ODR

1. *INFORMATION AU COLLÈGE*

La FRW a rencontré les membres du Collège communal le 15 juin 2015 pour, d'une part, les informer sur les changements liés à l'adoption du nouveau décret du 11/04/2014 relatif au DR et, d'autre part, pour décrire les tenants et aboutissants de mener conjointement à son ODR un Agenda21 local.

2. *INFORMATION AU PERSONNEL COMMUNAL*

La FRW a également informé le personnel communal le 2 juillet 2015. Ce fut l'occasion de présenter les nouveautés du nouveau décret ainsi que de lister les différents documents nécessaires à l'auteur de projet pour la rédaction de la partie 1 du PCDR.

3. *INFORMATION AU CONSEIL COMMUNAL*

Le 3 octobre 2016, le Conseil Communal de Brunehaut a bénéficié d'une séance d'information. Ici aussi, il s'agissait de présenter les tenants et aboutissants d'une ODR, les changements liés au nouveau décret et de répondre aux questions des conseillers. Lors de cette séance, un récapitulatif des deux précédents PCDR a été présenté. La séance était suivie d'une visite en bus des différents projets DR.

PCDR/A21L Brunehaut Partie 2 – Consultation de la population



Le Conseil Communal à Laplaigne



Le Conseil Communal sur la voie verte

4. *INFORMATION DE LA POPULATION*

a) **L'exposition citoyenne**

Une exposition retraçant les 25 années de DR à Brunehaut a sillonné plusieurs festivités locales durant l'été 2015 (Garden party (Lesdain), fête de la Pomme (Rongy), Fête du Parc (Bléharies), Artifoire (Hollain), ...). L'objectif était, d'une part, de valoriser les projets DR des deux premiers PCDR et, d'autre part, d'informer la population sur la révision de l'ODR. Cette exposition était composée de 7 panneaux reprenant quelques projets phares menés à Brunehaut en Développement Rural. Entre ces différentes festivités, l'exposition était visible en permanence par la population puisque placée dans le sas d'entrée de l'administration communale.



Visuels extraits de l'exposition citoyenne

b) Les séances d'information dans les villages

La FRW a organisé 7 séances d'informations dans les différents villages de l'entité (voir tableau ci-dessous).

Village	Lieu	Date
Bléharies	Maison des associations	19/10/2015
Hollain	Maison de village	26/10/2015
Lesdain	Maison des pépiniéristes	9/11/2015
Laplaigne	Maison de village	23/11/2015
Wez	Ecole communale	30/11/2015
Guignies	Ecole communale	14/12/2015
Rongy	Ecole communale	21/12/2015

L'objectif des séances d'information était, d'une part, d'informer la population sur l'intérêt de mener d'une ODR et, d'autre part, de récolter les premiers avis et constats des citoyens.

Communication

Afin de diffuser l'information de la manière la plus complète possible, différents moyens ont été mis en œuvre pour inviter la population à participer aux séances d'information, à savoir :

- Un toute-boîte distribué à l'ensemble des ménages de l'entité
- Annonce sur le site internet communal
- Communiqués de presse dans les journaux locaux et reportage sur l'antenne de la télé locale

Outre cette communication habituelle, un logo propre à l'ODR de Brunehaut a été créé afin de visualiser aisément les actions liées à l'ODR. Volontairement, celui-ci reste proche du logo communal notamment en gardant sa charte graphique et sa palette de couleurs.



Méthodologie et déroulement

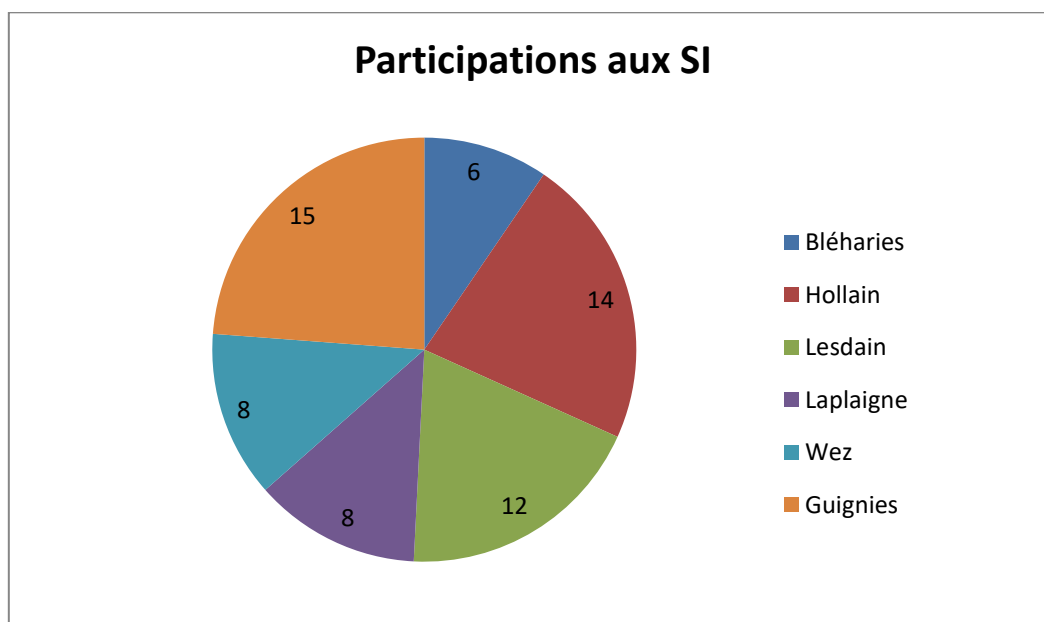
Lors de chaque séance d'information, un powerpoint présentait les points suivants :

- Une introduction présentant un bref aperçu des projets DR durant les 25 années écoulées (cfr expo citoyenne).
- Une présentation du contenu d'une ODR / Agenda 21 local (contenu, acteurs, exemples de projets, ligne du temps prévisionnelle, ...)

Ensuite, pour lancer les discussions, un agent de développement présentait un compte rendu de la visite de terrain effectuée dans le village en question (voir « visite de terrain »). Pour ce faire, une carte mentale (mindmapping) était réalisée sur base du document complété lors de ces visites de terrain. L'originalité de cette animation réside dans le fait que cette carte mentale fut réalisée sur base du ressenti et des sensibilités de l'AD. Dans ce sens, l'agent de développement commençait par se présenter afin de bien expliquer qu'il s'agissait de son ressenti personnel. Cette technique a été fort appréciée tant par les citoyens que par le Collège et s'est avérée être un support très efficace pour organiser et aiguiller le débat sur le village en question.

Liste des participants et répartition par village

42 personnes ont participé aux 7 séances d'information.



L'ensemble des constats (positifs et négatifs), des souhaits et des propositions émis par les citoyens lors de ces séances d'information a été capitalisé de deux manières : en format « texte », et sous un format « Excel », permettant d'identifier et d'analyser aisément le type de constat, son origine, ... Les souhaits et propositions de solution ont également été traités de la même manière. (Cfr résumé graphique page 13)

Synthèse des résultats :

Les citoyens souhaitent développer davantage les aspects liés à l'**environnement** et augmenter les collaborations avec le Parc Naturel des Plaines de l'Escaut (PNPE).

Concernant l'**agriculture**, ils proposent de promouvoir une agriculture de proximité (circuits courts, vente directe, ...), ainsi que les produits locaux auprès des restaurants, des collectivités. Ici aussi, le PNPE se trouve être un partenaire incontournable.

Afin de dynamiser la **vie économique** de la Commune, il serait important pour eux d'aider les commerçants locaux, notamment par l'édition d'un annuaire des commerces et un balisage de qualité.

De nombreux éléments du **Patrimoine local** tels que les chapelles, calvaires, digues de Laplaigne, ventelles, Pierre Brunehaut...sont à entretenir et valoriser.

Du point de vue **Touristique**, les Brunehautois estiment qu'il conviendra d'être attentif au développement du projet d'aménagement du centre touristique « Your Nature » sur la Commune voisine d'Antoing. Il faudra tenter d'attirer les visiteurs à Brunehaut par exemple, en réalisant une brochure d'information sur les richesses de Brunehaut. Il faudra également veiller à offrir une bonne qualité de logements pour les touristes (gîtes, chambres d'hôtes, ...).

L'offre en **transport en commun** est largement insuffisante tant pour se rendre à Tournai que pour se déplacer entre les villages. Dès lors, certains citoyens ont proposé plusieurs solutions telles que l'organisation de covoiturage, mise en place de « Point Stop » ou encore la mise à disposition de voiture partagée.

La voie verte (réalisation 2^{ème} PCDR) constitue un bon outil pour une **mobilité douce** mais devraient être davantage mise en valeur. Il a également été demandé de mettre en place un réseau de sentiers tout en veillant à leur entretien régulier (Voir Chapitre VIII). Certaines rues à proximité des écoles sont très engorgées durant les heures de pointe. La mise en place de zone de parking à proximité permettrait d'améliorer tant la mobilité que la sécurité.

Malgré le travail de longue date du GT sécurité routière (notamment le cadastre des points problématiques et la planification de solution), la **sécurité routière** reste une matière régulièrement abordée lors des séances d'information : vitesse excessive, soucis de visibilité, soucis de priorité, ...

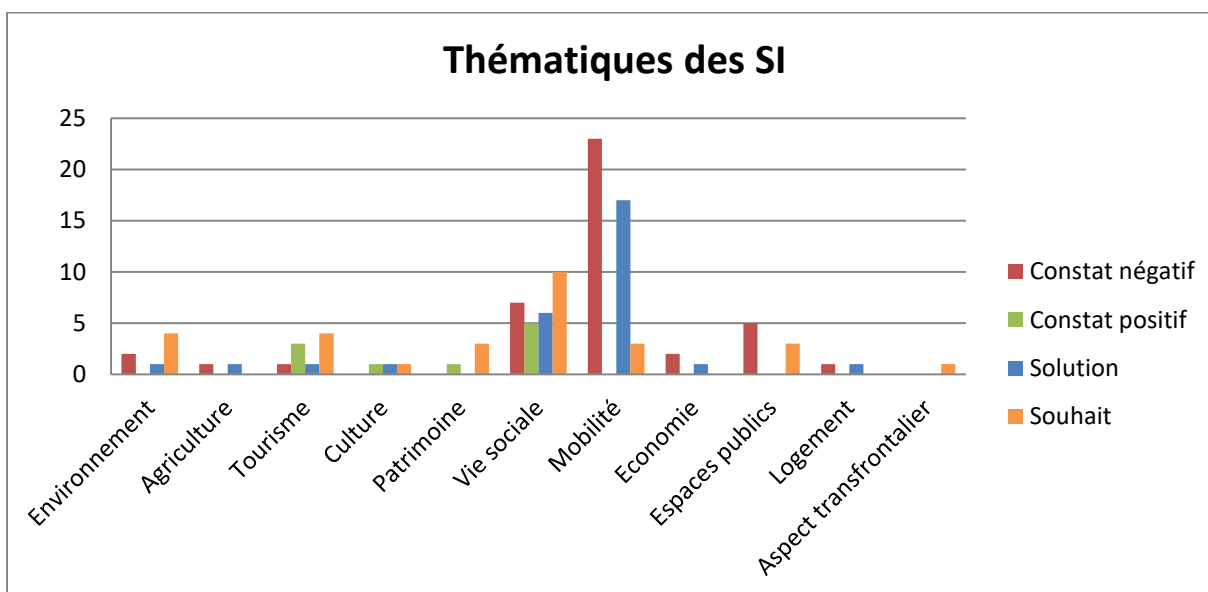
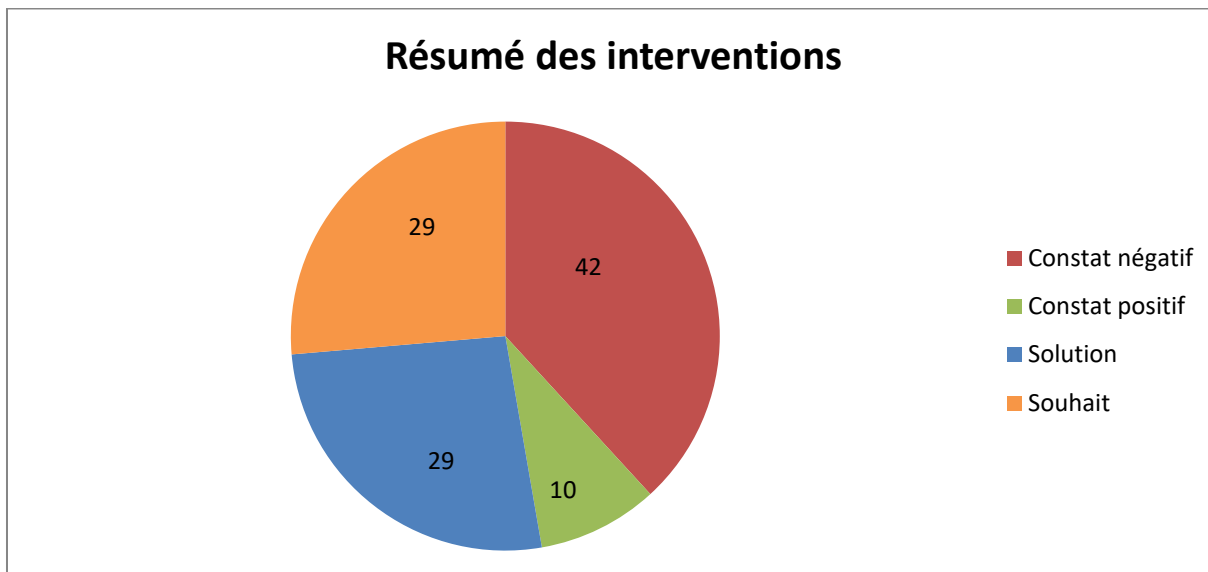
Concernant le **cadre de vie**, il y a une forte demande pour mettre en place des espaces publics qui permettent des rencontres intergénérationnelles. De plus, certains villages ne possèdent pas encore de maison de village et manquent donc de lieu de rencontre. Afin d'éviter que la Commune ne devienne une cité dortoir, les citoyens souhaitent que des « fêtes des voisins » ou des groupements d'achats soient soutenus par la Commune.

Il a également été demandé de développer les **aspects, les échanges transfrontaliers**.

Le milieu **associatif** est relevé comme assez diversifié et il est reconnu comme une force de Brunehaut.

Les citoyens aimeraient également que les jeunes couples puissent bénéficier de **logements trempins** pour ensuite s'installer à Brunehaut.

Résumé graphique des interventions



Sur base de ces différents constats, 5 groupes de sujets se sont dégagés et ont permis d'alimenter les différents GT qui ont suivis ces séances d'information (voir page 17) :

- La mobilité (scindé en 3 sous-groupes : Sécurité, Mobilité alternative (cyclos, sentiers, TEC) et Aménagements de voiries)
- La vie sociale – l'intergénérationnel – Vie du village
- Le tourisme – l'environnement – le patrimoine
- Les espaces publics et le cadre de vie
- L'économie locale – agriculture – circuits courts

C. CONSULTATION DE LA POPULATION

1. LES ENTRETIENS INDIVIDUELS DE PERSONNES RESSOURCES

Parallèlement aux séances d'information, des interviews de « personnes ressources » ont été réalisées. Ces dernières sont des acteurs incontournables de la Commune de par leurs différentes implications (professionnelles, associatives, ...).

Dates	Personne rencontrée	fonction
24 novembre 2015	Pascal Detournay	Echevin
24 novembre 2015	Philippe Ovaere	Commissaire de police à Brunehaut
25 novembre 2015	Jacques Duhayon	Président de l'APPER
25 novembre 2015	Dany Vangenechten	Président Artifoire
27 novembre 2015	Gregory Gérard	Directeur des écoles de Rongy, Lesdain et Guignies
8 décembre 2015	Christophe Kawecki	Coordinateur du Brunehall
8 décembre 2015	Sibylle Dekeyser	Coordinatrice du Plan de Cohésion Sociale
9 décembre 2015	Jacques et Sébastien Dewaele	Les Vergers de Brunehaut
18 janvier 2016	Eric Larsy	Président du groupement des pépiniéristes
18 janvier 2016	Laurence Lecutier	Coordinatrice du service social et de l'accueil extra-scolaire
19 janvier 2016	Benjamin Robette	Echevin
10 février 2016	Nadya Hilali	Echevine
18 février 2016	Charles Picq	Ancien Echevin et Bourgmestre
18 février 2016	Valérie Vanoudewater	Chargée de projet au PNPE

Méthodologie et déroulement

Toutes les interviews se déroulaient sur base d'un questionnaire type traitant des grandes thématiques du DR. Le traitement des données ainsi récoltées lors de ces interviews pouvait être réalisé de la même façon que celui opéré en séance d'information.

Synthèse des résultats

Trois thématiques ont recueilli plus de remarques de la part des personnes interviewées : la vie sociale, la mobilité et la sécurité.

Concernant la **vie sociale**, il a été relevé que le secteur associatif est une des forces de Brunehaut. Ces nombreuses associations proposent une foule d'activités variées et tout public. Le secteur associatif est bien soutenu par la Commune.

Il a également été demandé de penser à des lieux de rencontre (plaines de jeux, espaces pour enfants, ...) qui répondent aux attentes des citoyens.

Le nouveau hall sportif, le Brunehall, a également été pointé comme un vecteur de vie sociale avec de nombreuses activités proposées.

PCDR/A21L Brunehaut
Partie 2 – Consultation de la population

Enfin, bien qu'il y ait chaque année un nombre élevé de nouveaux habitants, certains ont regretté le manque d'investissement de ces citoyens dans la vie des villages.

Concernant la **mobilité** et la **sécurité**, deux thématiques très liées, plusieurs personnes ont souligné les efforts fournis par la Commune, notamment au travers d'actions menées dans le cadre des deux PCDR précédents. Cependant, la vitesse excessive des automobilistes reste un point à améliorer. De plus, la voie verte a également été pointée comme un projet phare en matière de mobilité. Celle-ci pourrait cependant jouir encore de quelques aménagements (bancs, panneaux d'information, parcours santé...). A contrario, il y a un effort à faire pour les autres pistes cyclables de l'entité (Voir Chapitre VIII).

L'offre en **commerces** est relativement bonne grâce, notamment, au commerce ambulant et à la proximité des villes voisines d'Antoing et de Tournai. Certaines personnes craignent cependant la disparition des petits commerces de proximité.

Les **services** de l'administration communale répondent aux demandes des citoyens. De nombreux organes de consultation existent : Conseil des enfants, Conseil des Aînés, Conseil de la personne handicapée, CLDR. Cependant, il apparaît que les aspects liés à la communication (site internet, bulletin communal, lieu d'affichage, ...) pourraient être améliorés.

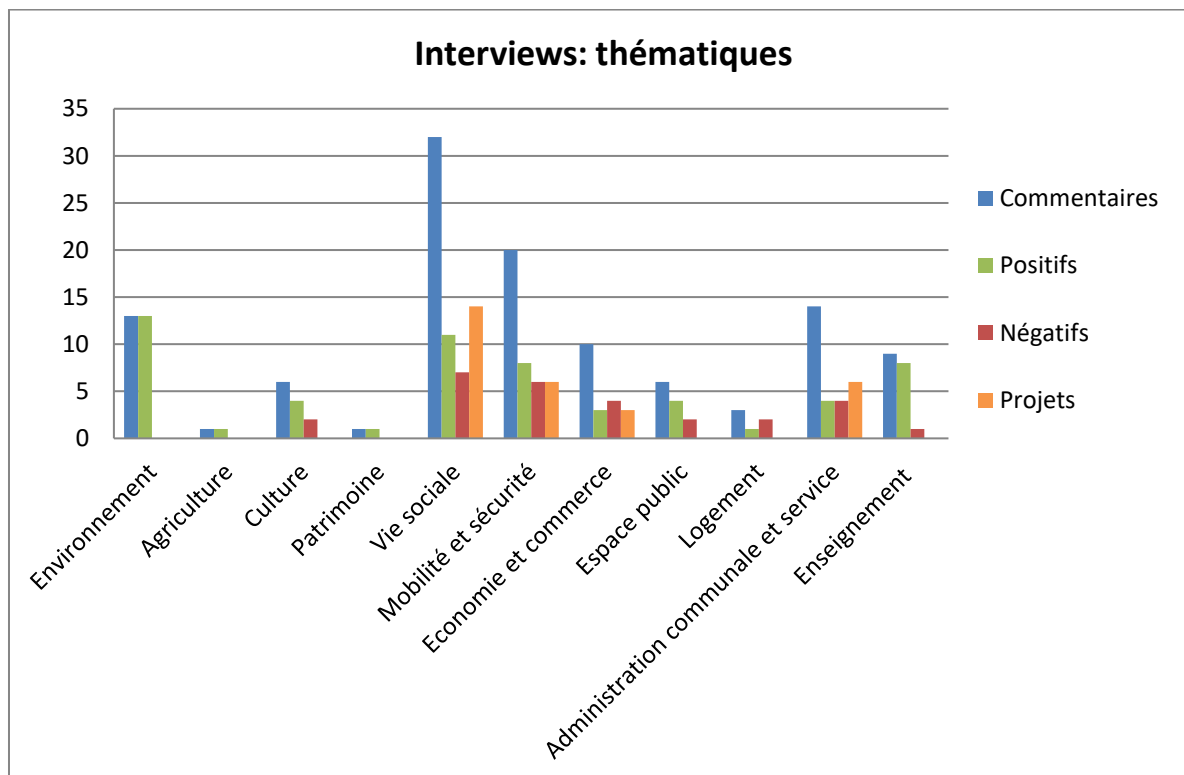
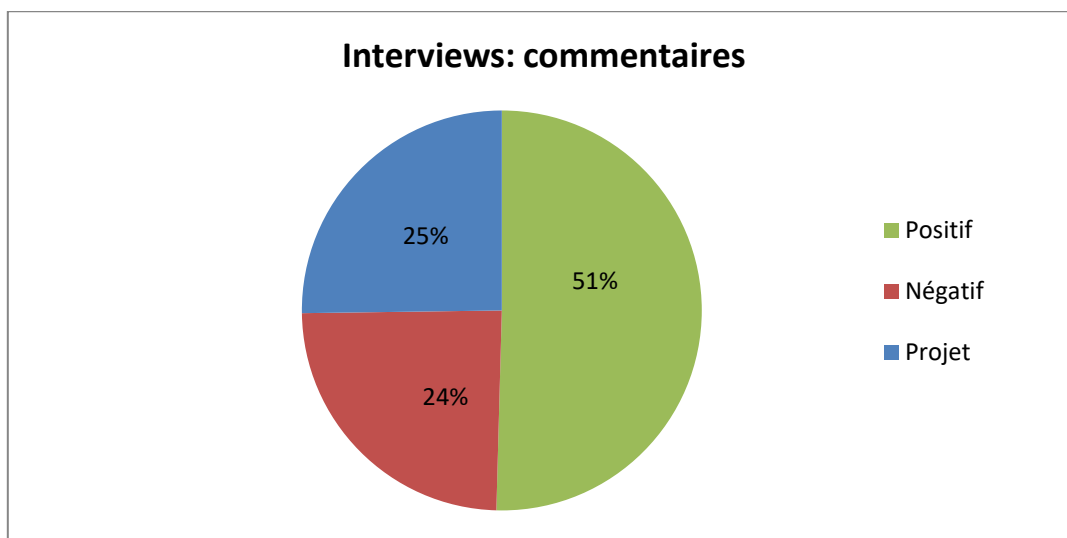
L'**enseignement** a également été pointé comme un des atouts de Brunehaut. En effet, quasi chaque village possède son école dont deux écoles en enseignement immersif (Anglais et Néerlandais).

L'ASBL « Brunehaut Valorisation » assure une partie de l'**offre culturelle** mais pourrait, selon certains, en faire davantage.

L'**environnement** de Brunehaut est unanimement apprécié ; Escaut, pépinières, forêts dessinent une agréable diversité de paysages.

L'**agriculture** à Brunehaut est surtout marquée par les pépinières, majoritairement basées à Lesdain. Malheureusement, ce secteur subit une grave crise économique.

Résumé graphique des interventions :



PCDR/A21L Brunehaut
Partie 2 – Consultation de la population

2. *LES GROUPES DE TRAVAIL*

Ouverts à toute la population brunehautoise, l'objectif de ces groupes de travail (GT) était de présenter, confronter et compléter les informations de l'analyse des caractéristiques de la Commune (Partie 1 du PCDR) et celles récoltées durant les interviews de personnes ressources et les séances d'informations.

Communication

Le taux de participation aux séances d'information étant relativement décevant (42 participants), il était important d'accentuer encore les actions de communication afin de toucher les citoyens de la manière la plus large possible. Dès lors, les moyens suivants ont été utilisés par les AD :

- Organisation d'une conférence de presse
- Envoi de mails aux personnes interviewées et aux personnes ayant laissées leurs coordonnées lors des séances d'information
- Envoi d'un courrier personnalisé à tous les commerçants, agriculteurs, indépendants, pépiniéristes et présidents d'associations locales
- Mise en ligne d'une page Facebook dédiée à l'ODR de Brunehaut
- Article dans le bulletin communal



Affiche des GT

Méthodologie et déroulement

Afin d'aborder l'ensemble des thématiques, 5 groupes de travail ont été proposés sur base des constats émis lors des SI, à savoir :

- GT sécurité routière et Aménagement de voiries
- GT Patrimoines (naturels, bâtis et historiques) et le tourisme
- GT Espaces de vie au service de la vie associative
- GT Mobilités alternatives
- GT Economie locale : agriculture, circuits courts et commerces de proximité

Sur base d'un Powerpoint, les différents points suivants étaient présentés :

- Rappel du contenu d'une ODR
- Ligne du temps prévisionnelle de l'ODR de Brunehaut
- Bilan des deux premiers PCDR
- Présentation des constats citoyens (SI et interviews) et statistiques (Partie 1 du PCDR)
- Discussions

Suite aux efforts fournis en termes de communication, 111 personnes (dont 55 citoyens différents) ont assisté aux GT, soit une participation moyenne de 22 citoyens par réunion. Certaines personnes ayant d'ailleurs assistées à l'ensemble des GT proposés.

Synthèse des résultats

- La sécurité routière et les aménagements de voiries

La **sécurité routière** est un sujet primordial à Brunehaut. En effet, que ce soit sur les routes, les chemins, en voiture ou à vélo, les citoyens relèvent plusieurs points noirs sur l'entité. La vitesse trop élevée, la circulation des poids lourds, l'entretien des pistes cyclables ou encore le stationnement sont des problèmes auxquels il faudrait trouver des solutions.

Quelques pistes de solution sont ressorties lors des discussions : placement d'un analyseur de trafic, campagnes de sensibilisation, entretien plus régulier des voiries, placement de panneaux de signalisation...

- Les patrimoines (naturels, bâtis, historiques, ...) et le tourisme

La valorisation du **patrimoine naturel** de Brunehaut est incontestablement une thématique importante aux yeux des citoyens (Voir Chapitre VIII). En effet, une redynamisation du réseau éco-jardin est souhaitée afin d'augmenter les échanges entre les passionnés. A cela s'ajoute le souhait d'une mise en valeur des arbres remarquables.

Des campagnes de sensibilisation au patrimoine naturel et des folders d'information pourraient être lancées avec l'aide du PNPE.

Le **patrimoine bâti** est à préserver et à restaurer avec l'aide de campagne de sensibilisation. De plus, les bâtiments non-occupés pourraient être transformés en logements répondant ainsi à un

besoin. Quant au petit patrimoine local (fontaines, les voiries pavées, les maisons de pierre et autres curiosités historiques), celui-ci pourrait être mis en valeur dans des parcours découvertes accompagnés de plaquettes de sensibilisation.

Le **tourisme**, intimement lié au patrimoine, pourrait se développer au travers de circuits touristiques avec une signalétique ludique et éducative (le château de Hollain, les métiers d'antan dans les villages, ...) Il serait intéressant de tirer profit d'un projet tel que « Your Nature » pour attirer les touristes sur le territoire. Cependant, le manque de chambres d'hôtes et de gîtes pourrait être un frein au développement touristique de la commune.

- **Les espaces de vie au service de la vie associative**

Le manque de mouvements de jeunesse, d'activités, de terrain de jeux et de locaux pour les jeunes ne pousse pas ces derniers à être actifs dans la **vie associative**. Des propositions telles que la mise en place d'un conseil consultatif des jeunes, des ateliers couture et autres actions pourraient rentrer dans les objectifs du PCS et dans le cadre des activités extrascolaires.

Quant aux **espaces de vie et de rencontre**, ceux-ci devraient être pensés dans un esprit chaleureux, intergénérationnel et d'échange de services. Un « Repair Café », une aubette de covoiturage, un espace de rencontre pour les mamans, des espaces de convivialité autour d'éléments patrimoniaux sont toutes des initiatives proposées qui pourraient répondre aux besoins des citoyens.

Les **associations** et activités sur la commune ont du mal à se faire connaître. Un inventaire des associations pourrait répondre à cette problématique avec les informations utiles liées aux salles et aux horaires. Un musée de Brunehaut retraçant l'histoire des métiers d'antan et un local de projection ont été proposés dans les idées citoyennes. Restaurer le « mérite sportif » et le « mérite culturel » de Brunehaut semble important dans les actions à entreprendre.

La **communication** fait défaut : peu de relais de la part des associations vers les jeunes. Une plateforme pour centraliser la communication apparaît comme une bonne solution.

- **Les mobilités alternatives**

La question de la sécurité routière est souvent associée à l'utilisation de la voiture. Les alternatives à ce mode de transport sont nombreuses et peuvent être appliquées à la commune de Brunehaut. En effet, le **covoiturage** doit être mis en avant avec le placement d'aubettes de « Stop », des parkings sécurisés, une plateforme d'organisation sur le site internet de la commune. La **mobilité douce** suscite un grand intérêt pour les villageois qui souhaitent voir une offre en **transport en commun** plus régulière, le retour du Brunabus mais aussi la mise en place d'un réseau de pistes cyclables sécurisé et entretenu avec des ateliers de réparation de vélos et un service de location. A ces idées s'ajoutent la volonté d'un réseau de sentiers pédestres incluant la voie verte, avec une harmonisation dans le balisage des chemins.

(Voir Chapitre VIII)

- **L'économie locale : agriculture, circuits courts et commerces de proximité.**

L'identité de Brunehaut est en partie associée à ses **pépinières**. Malgré l'existence de la coopérative VEGETABILIS et le soutien de la Commune, ce secteur économique parvient difficilement à valoriser sa production.

De manière générale la commune bénéficie d'un grand nombre de **commerces, producteurs locaux et indépendants** répartis plus ou moins équitablement sur la commune. Cependant leur attractivité n'est pas optimale face aux grandes surfaces des villes avoisinantes. Les raisons sont multiples : le manque de signalisation et de publicité, l'individualisme et le manque de promotion commune, l'impression que les produits locaux sont plus chers...

L'initiative communale de valorisation et fidélisation du commerce local par le règlement notamment de la prime de naissance par une carte prépayée de **BrunEuro** est reconnu comme positive mais insuffisante.

Un réseau de producteurs/commerçants pourrait aider à proposer une diversité de produits, soutenir des groupes d'achat, faire vivre un marché, ...

Un annuaire des commerçants et services de Brunehaut est un outil d'information proposé.

(Voir Chapitre VIII)

3. *CONSULTATIONS CIBLÉES*

a) **Les jeunes de 12 à 18 ans**

L'objectif de cette consultation est de récolter les avis des adolescents de la Commune.

Méthodologie et déroulement

Neuf jeunes ont été consultés lors d'un stage qui se déroulait dans l'Espace Public Numérique (EPN) de Lesdain durant la période estivale 2016. Après une brève explication des tenants et aboutissants d'une ODR, les jeunes étaient invités à donner leur avis sur leur Commune. Cette rencontre s'est déroulée le 22 août 2016.

Synthèse des résultats

Il manque un **espace de convivialité** rassemblant les différentes générations. Cet espace de rencontre pourrait être installé au parc de Bléharies (Voir actions menées durant la rédaction du PCDR), derrière le centre sportif Brunehall ou encore au lieu-dit « Marais d'Espain ». Les jeunes souhaiteraient des équipements adaptés comme un skate parc, un agoraspace ou encore un parcours « vita ». Ces derniers devraient être libres d'accès. Afin de réduire les risques de conflits, une délimitation des zones de jeux selon les tranches d'âge devrait être envisagée.

Peu de jeunes utilisent les **transports en commun**. La plupart sont déposés en voiture. Pour les plus petits trajets, certains enfants se déplacent à vélo. Toutefois, l'insécurité et l'absence de pistes cyclables en dissuadent plus d'un.

b) **Le Conseil Communal Consultatif des Aînés (CCCA)**

Le CCCA comprend 9 membres de 55 ans et plus, se réunissant chaque premier lundi du mois.

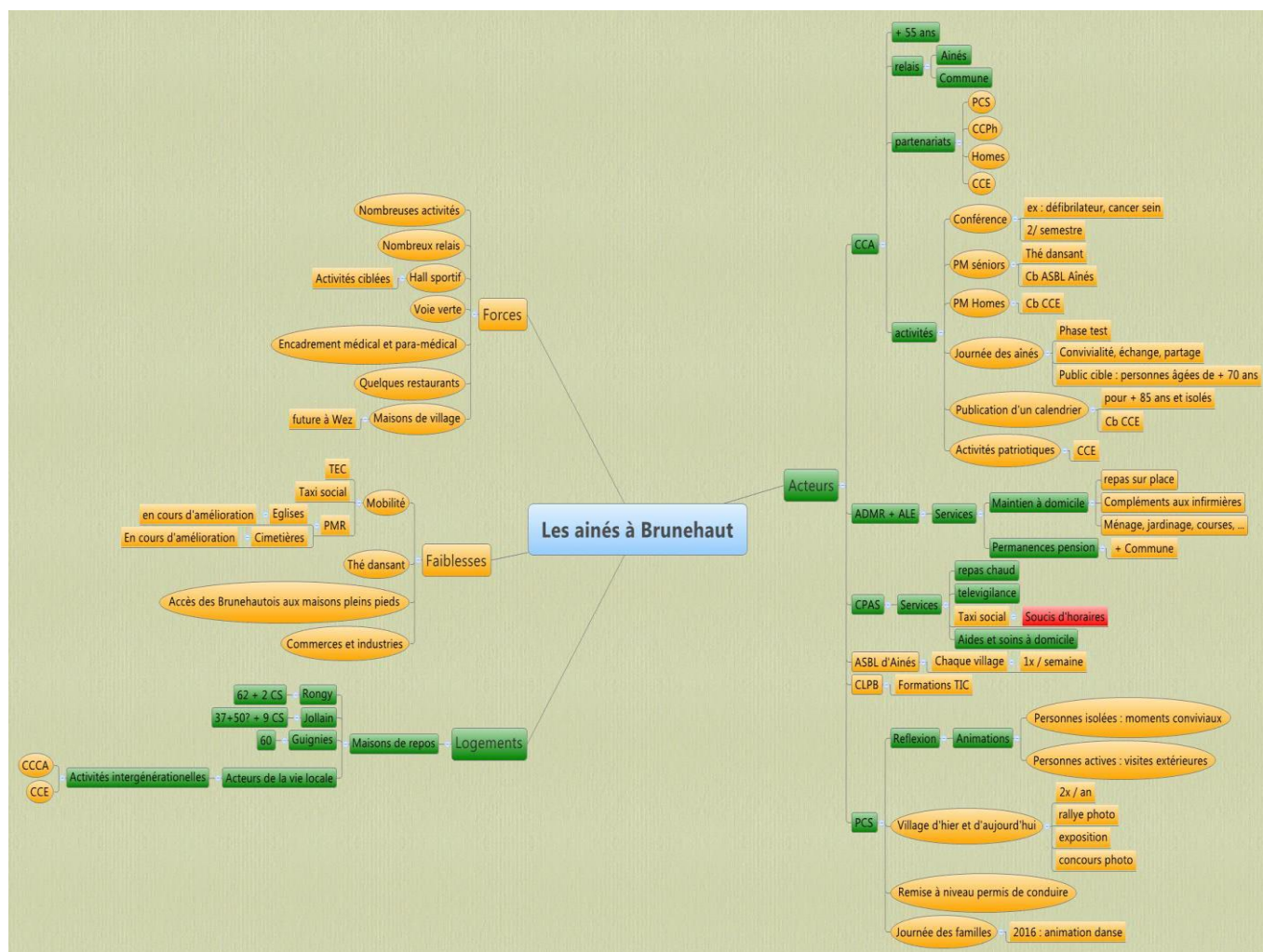
L'objectif de la rencontre du 6 juin 2016 était d'une part, de connaître les actions du CCCA, et d'autre part, d'informer sur l'ODR ainsi que de compléter ou préciser le diagnostic établi par l'auteur de projet (IDETA).

Méthodologie et déroulement

Lors de la rencontre, la méthode utilisée était celle de la carte mentale (Mind Mapping). Sur cette carte, les éléments repris par l'auteur de projet étaient repris en vert. Ceux-ci ont été parcourus en séance et les membres du CCCA étaient invités à confirmer et compléter ces constats (en orange sur la carte). Cette animation appréciée a permis de prendre connaissance des aspirations et des actions entreprises par les membres du CCCA.

Synthèse des résultats

Ci-dessous se trouve la représentation de la carte mentale avec les données avancées par l'auteur de projet en vert et les constats récoltés auprès du CCCA en orange.



c) Le Conseil Consultatif des Enfants (CCE)

Le CCE de l'année académique 2015-2016 est constitué de 12 enfants de 5^e et 6^e primaires représentant les écoles de l'entité, tous réseaux confondus. Le CCE est encadré et animé par une employée communale au « Service Social et Accueil extra-scolaire ».

Objectif

L'objectif des deux rencontres était d'une part, de prendre connaissance des actions entreprises par le CCE, d'informer les enfants sur les tenants et aboutissants d'une ODR, de récolter leurs avis sur les atouts et faiblesses de leur commune, et d'autre part, de travailler sur la notion d'espace public favorisant la convivialité.

Méthodologie et déroulement

La rencontre du **20 avril 2016** a permis de prendre connaissance des projets menés par le CCE et les thématiques qui leur tenaient particulièrement à cœur.

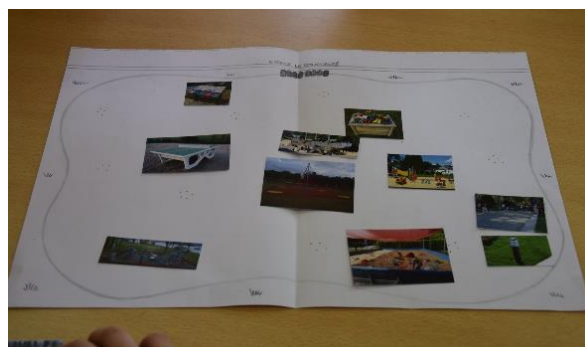
La rencontre du **13 mai 2016** a, quant à elle, permis de mettre en avant l'aménagement idéal d'un espace de convivialité, dédié aux rencontres familiales, amicales et intergénérationnelles.

Il leur était ensuite demandé de construire leur espace de convivialité idéal.

Pour ce faire, après avoir reçu une feuille représentant schématiquement un espace public, des photos de mobiliers, d'infrastructures diverses, de jeux acrobatiques, de jeux didactiques et des terrains de sport étaient mises à disposition des enfants.



Les enfants du CCE au travail



Une vision d'un espace public idéal

Synthèse des résultats

Les activités entreprises par le CCE sont, entre autre, l'organisation et la participation d'animations intergénérationnelles et familiales ainsi que la création d'une vidéo dédiée à la problématique de mobilité des PMR.

Les constats posés révèlent un manque de sécurité aux abords des écoles et des lieux de rencontre, une insuffisance de végétation au niveau des écoles ainsi qu'une absence d'aire de jeux sur l'entité. Le souhait d'organiser des visites guidées sur diverses thématiques (sport, histoire, etc.) le long de la Voie verte et d'autres sentiers a également été émis.

À partir des photos à replacer sur un espace délimité, dédiée à la convivialité, les éléments essentiels ressortis de l'animation sont les suivants :

- **Aspect esthétique** : installation de fontaines et de bacs à fleur ;
- **Infrastructures utiles** : parkings à vélo, poubelles, bancs, toilettes, tables pique-nique et lampadaires (installés plutôt au niveau des espaces pour adultes) ;
- **Espace ludique** : aménagement d'une grande ou de petites structures de jeux (avec séparation entre les enfants et les adolescents mais pas entre les enfants et les adultes), des panneaux didactiques et des bacs à sable ;
- **Espace sportif** : installation d'un skate parc, d'équipement de fitness, du ping-pong ;
- **Espace intergénérationnel** : aménagement de terrains de pétanque et jeux d'échec.

PCDR/A21L Brunehaut
Partie 2 – Consultation de la population

Le conseil des enfants ayant été renouvelé au début de l'année scolaire 2016-2017, une troisième rencontre a été organisée le **18 janvier 2017**.

Dans un premier temps, les AD de la FRW ont questionné les enfants sur leur connaissance de la ruralité. Ensuite, un tour de table a été effectué afin que les enfants se présentent et donnent leur avis sur leur Commune.

La troisième partie de la rencontre était destinée à écouter les avis des enfants sur leur espace public idéal. Cela a permis de faire le lien avec le travail réalisé par l'ancien CCE. La synthèse des remarques émises par les enfants est présentée ci-dessous :

- Comment améliorer l'**aspect esthétique** de l'espace public ?
Fleurs, arbres, fontaine, étang, décoration hivernale, cascade, des arbres fruitiers, des cheminements, une pelouse bien entretenue
- Quels **aménagements** utilitaires devraient être installés ?
Des distributeurs de boissons fraîches, des poubelles, des bancs, du grillage autour de l'espace, des panneaux sensibilisant à la vitesse, passage pour piétons, des toilettes propres, des tables de pique-nique dans des matériaux durables (bois, pierre).
- Quels **jeux** devraient être placés ?
Toboggan et balançoire, bac à sable, skate-park, un mur d'escalade, de quoi faire du sport, un parcours aventure dans les arbres.

D. LA COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL

1. *APPEL À CANDIDATURE ET COMPOSITION*

L'appel à candidature a débuté lors des différents groupes de travail thématiques (février – mars 2016) pour se terminer le 15 mai 2016. Cet appel s'est fait de différentes façons :

- Lors des groupes de travail thématiques, les citoyens étaient invités à poser leur candidature
- Une information sur la page Facebook de l'ODR de Brunehaut
- Un courrier aux membres de l'ancienne CLDR

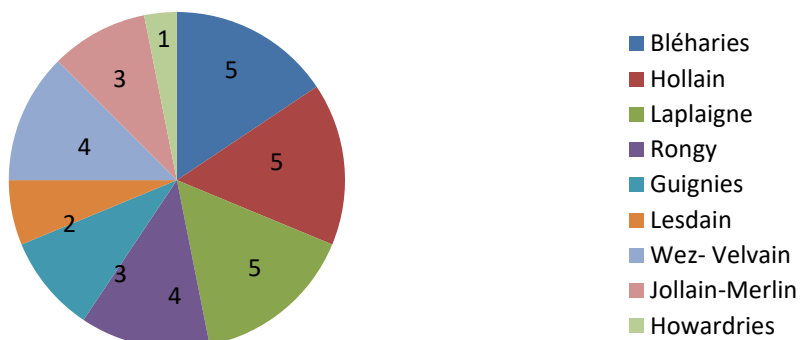
Suite à l'appel à candidature, le Conseil Communal du 11 juillet 2016 a approuvé l'ensemble des candidatures reçues. La CLDR est ainsi composée de 26 citoyens et de 8 conseillers communaux, soit un total de **34** membres. Cette CLDR est bien représentative de la population brunehautoise (âge, professions, associations, sexe, village...). Elle est également un mélange entre des citoyens étant membres de l'ancienne CLDR et des « nouveaux ».

Le tableau ci-dessous reprend, par ordre alphabétique, les membres citoyens, les membres représentant le Conseil Communal (en gras) ainsi que les invités.

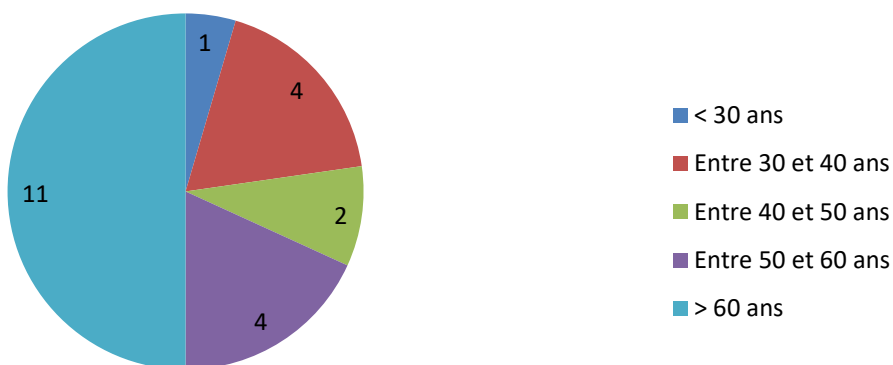
PCDR/A21L Brunehaut
Partie 2 – Consultation de la population

Titre	Nom	Prénom	Adresse	Code Postal	Village
(Mme)	Baudouin	Nathalie	Invité - DG Brunehaut	7620	(Bléharies)
Mr	Bernard	Daniel	Rue du Château, 2	7621	Lesdain
Mr	Bossaert	Marc	Rue Wibault-Bouchart, 16	7620	Bléharies
Mr	Boutry	André	Rue de Wez, 3	7620	Jollain-Merlin
Mr	Brasseur	Thierry	Rue du Monument, 2	7620	Wez-Velvain
Mr	Cardon	Cédric	Rue de Tournai, 148	7620	Hollain
Mr	De Ketele	Christian	Rue St Joseph, 29	7620	Jollain-Merlin
(Mme)	Dekeyser	Sibylle	Invité - PCS		(Chercq)
Mme	Delcroix	Muriel	Rue de la Bise, 1c	7620	Wez-Velvain
Mme	Delvigne	Chantal	Rue de Lesdain, 31	7620	Jollain-Merlin
Mr	Detournay	Pascal	Rue du Fort debout, 8c	7620	Hollain
Mr	Detournay	Daniel	Chemin de Lecelles, 6	7623	Rongy
Mr	Dillies	Stéphane	Rue du château, 30	7621	Lesdain
Mr	Drouillon	Bernard	Rue du Belloy, 3	7622	Laplaigne
Mr	Duhayon	Jacques	Rue de Jollain, 15b	7620	Hollain
Mr	Dulieu	Christian	Rue des Berceaux, 2c	7623	Rongy
Mme	Hardy	Mathilde	Rue de l'Ecole, 23	7620	Wez-Velvain
Mr	Hottekiet	Baptiste	Rue Rosée, 22	7623	Rongy
Mr	Lefebvre	François	Rue Jean-Baptiste Petit, 7	7620	Bléharies
Mr	Lejeune	J-Philippe	Rue de Fournes, 16	7620	Bléharies
Mr	Lejeune	Gérard	Rue de Sin, 39	7622	Laplaigne
Mr	Leseultre	Yves	Rue de la Brasserie, 27	7620	Guignies
Mme	Leseultre	Yasmine	Rue de la Tuilerie, 9	7620	Guignies
Mr	Leveau	Christian	Rue des Combattans, 72	7620	Bléharies
Mr	Loy	Julien	Rue de Tournai, 154 b	7620	Hollain
Mr	Ockerman	Nicolas	Rue de la Tuilerie, 14	7620	Guignies
Mr	Picq	Charles	Rue des Zelvas, 4	7620	Bléharies
Mr	Ravaux	Remy	Rue Aimomcamps 11	7623	Rongy
Mr	Roart	Jean-Claude	Rue de Sin, 41	7622	Laplaigne
Mme	Sirjacobs	Elisabeth	Rue du calvaire, 20	7620	Wez-Velvain
Mme	Szabo	Marie-Odile	Rue du Planti, 46	7624	Howardries
Mr	Van Genechten	Dany	Rue rivière, 11	7620	Hollain
(Mme)	Vanoudewater	Valérie	Invité - PNPE	7620	(Guignies)
Mr	Wacquier	Pierre	Rue du Belloy, 13a	7622	Laplaigne
Mme	Wacquier	Marie-Paule	Chemin du Flux, 4	7622	Laplaigne
Mme	Castelain	Fanny	Rue des Bois, 10	7620	Guignies

Répartition par village



Répartition par âge



2. *ORDRE DU JOUR ET CALENDRIER DES RÉUNIONS DE LA CLDR*

13 septembre 2016 - Installation de la CLDR

Après l'adoption du règlement d'ordre intérieur à l'unanimité, un bref rappel des différents acteurs d'une ODR a été fait. Ensuite, une animation ludique permettant aux membres de mieux se connaître a été proposée. Pour ce faire, ils avaient reçu une fiche personnelle à compléter en même temps que la convocation pour la réunion. L'animation consistait en une présentation « inversée », c'est-à-dire qu'un membre présentait la fiche d'identité d'un autre membre tirée au hasard. De plus, pour maintenir l'intérêt de la découverte des différents souhaits et centres d'intérêt des personnes présentées, leur identité (prénom et nom) était dévoilée en dernier. Cette méthode, sous forme de devinette, a rendu la présentation des membres très conviviale et a été très appréciée des participants.

PCDR/A21L Brunehaut Partie 2 – Consultation de la population

L'ODR menée à Brunehaut étant également un Agenda21 Local, il a été proposé aux membres de tenter de diminuer l'empreinte écologique de la CLDR. Ainsi, d'une part, l'envoi de mails pour les convocations, pv, etc est privilégié et, d'autre part, il a été proposé aux membres d'éviter d'utiliser la voiture « solo » pour se rendre aux réunions. Ainsi, au début de chaque réunion, les membres ayant fait un effort en terme de Développement Durable se verront attribuer un « bon point ». Les membres ayant évité le plus possible l'utilisation de la voiture solo recevront un panier de produits locaux offert par la Commune.

Enfin, les AD ont voulu proposer une méthode innovante pour la construction du diagnostic partagé. Ainsi, il a été suggéré aux membres de la CLDR de présenter eux-mêmes les différents constats citoyens récoltés depuis le début de l'ODR. Dès lors, les membres ont été répartis, en fonction de leurs centres d'intérêt, en différents groupes abordant chacun une thématique (économie locale, vie associative, ...). Enthousiastes, les citoyens se sont montrés prêts à relever le défi.



Moment de convivialité lors de l'installation de la CLDR

5 et 13 octobre 2016 - Construction du diagnostic partagé

La co-construction du diagnostic partagé s'est déroulée en deux séances.

Les membres de la CLDR étaient invités à restituer par groupes créés en fonction des affinités de chacun, les constats citoyens récoltés depuis le début des consultations citoyennes. Cette méthode a permis aux membres de la CLDR de prendre connaissance et de bien s'imprégner de chaque thématique. En effet, ceux-ci recevaient les différents constats avant les réunions et pouvaient ainsi préparer leur intervention.

Les agents de la FRW présentaient les actions menées durant les deux premiers PCDR et l'auteur de PCDR présentait les constats statistiques.

Après chaque présentation « thématique », les membres étaient invités à réagir, compléter les constats, proposer des pistes de projet avant de valider la co-construction du diagnostic partagé.



Co-construction du diagnostic partagé

29 novembre 2016 - Présentation des actions menées par la Commune en faveur du DD

Cette réunion se déroulait en deux temps. Premièrement, Le PCDR étant également un Agenda 21 local, il était important d'informer la CLDR des actions entreprises par la Commune en matière de DD et plus particulièrement en matière d'énergie.

Dès lors, une réunion a été organisée afin de présenter le Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable (PAED), plan stratégique rédigé dans le cadre de l'adhésion et la signature de la Commune à la Convention des Maires.

Dans un second temps, les membres de la CLDR ont pris connaissances de la démarche « paysage en scène » présentée par D. Bragard, chargé de mission au PNPE. Celle-ci s'inscrit dans le cadre de l'élaboration de la charte paysagère du Parc Naturel. Cet atelier « paysage en scène » a fait appel aux membres volontaires des CCATM et CLDR du territoire du Parc.

Plusieurs membres de la CLDR ont répondu présent et poursuivent la démarche.

19 décembre 2016 - Définition collective des enjeux, d'une vision idéale à 10 ans

Cette réunion était consacrée à la définition d'enjeux et d'une vision idéale de Brunehaut pour les dix années à venir par thématique.

Pour ce faire, les membres ont été répartis en trois groupes. Chaque groupe recevait le diagnostic partagé présenté sous la forme d'un mindmapping par thématique. Chaque groupe recevait également une fiche-type « enjeux, vision idéale à 10 ans » à compléter pour chacune d'elle.

Ces « enjeux, vision idéale à 10 ans » ont servi de base à la rédaction de la stratégie par l'auteur de PCDR.

15 février 2017 - Présentation de la stratégie de développement

L'auteur de programme présentait, schématiquement, un balancier entre les ressources et les problématiques, la vision à 10 ans dégagée par la CLDR et divers enjeux par thématiques étayés par des pistes de projets. Les membres de la CLDR étaient ensuite invités à réagir et/ou compléter cette pré-stratégie. Ainsi, il a été décidé de traiter la mobilité comme un objectif à part entière. En effet, il apparaît que celle-ci est importante et essentielle aux yeux des citoyens.

Au défi proposé « En 2030, Brunehaut, commune de qualité et d'équilibre », la CLDR a demandé d'intégrer le slogan communal actuel « au cœur du bien-être » qui doit rester d'actualité pour les 10 prochaines années.

Dès lors, le défi du PCDR est : « **En 2030, Brunehaut, Commune de qualité et d'équilibre au cœur du bien-être** ».

PCDR/A21L Brunehaut
Partie 2 – Consultation de la population

11 mai 2017- Collaboration de la CLDR avec certains projets du GAL des Plaines de l'Escaut

Très vite, des connections entre le travail mené par la CLDR et le GAL des Plaines de l'Escaut se sont établies, notamment en matière de paysage et de mobilité. Ainsi, deux chargés de projet du GAL ont rencontré la CLDR afin de travailler sur ces deux thématiques.

En première partie de réunion, les membres de la CLDR ont bénéficié d'un retour sur le projet « Paysages en scène ». En effet, les résultats de la consultation du 29 novembre 2016 ont été présentés. Les membres ont également été invités à poursuivre le travail afin d'aboutir à une charte paysagère pour l'ensemble du territoire du Parc Naturel des Plaines de l'Escaut.

La seconde partie de la réunion était destinée à en connaître davantage sur la mobilité des Brunehautois. En effet, afin de mettre en place un « réseau multimodal et de convivialité », les chargés de projet de cette fiche ont posé une série de questions sur les habitudes de mobilité au quotidien des membres de la CLDR. Les réponses obtenues permettront, d'une part, de proposer un réseau multimodal adapté aux besoins de la population et, d'autre part, de contribuer au contenu des fiches projet du PCDR liées à la mobilité.

6 et 22 juin 2017 - Travail sur les projets du PCDR

Dès le début du travail mené avec la population (SI et GT) et la CLDR, une foule d'idées de projets a été proposée et capitalisée. Dès lors, il convenait de travailler sur celles-ci afin de les mettre en lien avec les objectifs de la stratégie, de regrouper, de supprimer ou encore d'affiner l'intitulé de certains de ces projets.

Pour ce faire, deux réunions ont été organisées. La première réunion avait pour objectif de mettre en lien les différents projets avec les objectifs de la stratégie. Ce travail s'est tenu en sous-groupes. La seconde réunion avait pour objectif de se poser, pour chaque projet validé lors de la première réunion, les questions suivantes : Pourquoi ?, Comment ?, Qui ? et Où ? Cette réunion a permis d'apporter des éléments indispensables à la rédaction du contenu des fiches projets.

Pilier Environnement Obj1 : Mobiliser les citoyens dans la préservation du patrimoine local	
Projet devient sous-objectif : Valorisation de l'histoire locale (parce que reprend plusieurs projets et/ou actions)	
Pourquoi ? Justifier l'intérêt du projet	- Valoriser le travail réalisé sur les « villages d'hier et d'aujourd'hui » dans les maisons de village et les écoles. - Mettre en valeur des savoirs et des récits de vie recueillis via un projet intergénérationnel.
Comment ? Décrire le projet	- Valoriser le travail réalisé sur les « villages d'hier et d'aujourd'hui » dans les maisons de village et les écoles. - Mettre en valeur des savoirs et des récits de vie recueillis via un projet intergénérationnel. - Création d'un groupe de guides sur le thème de l'histoire locale. → Projet - Création d'un musée de Brunehaut → projet
Qui ? Citer les différents acteurs du projet	- Administration communale - CHLB
Où ? Localiser le projet	
compléments	

Fiche complétée lors de la réunion



Membres de la CLDR au travail

9 novembre 2017 - Programmation des fiches projets

L'étape suivante pour les membres de la CLDR consistait à organiser la programmation des fiches projets.

Sur base d'un tableau pré-complété reprenant les 60 intitulés de projets regroupés sous les objectifs de la stratégie, il convenait pour les membres de la CLDR de déterminer si le projet serait à réaliser :

- À court terme, lot 1 : dans les 3 ans à partir de la date de validité du PCDR
- A moyen terme, lot 2 : de 4 à 7 ans
- A long terme, lot 3 : de 7 à 10 ans

Cet exercice se faisait en fonction des éléments connus ou non pour les rubriques (localisation, public potentiel, affectation, maîtrise foncière, porteur de projet, éléments facilitateurs et contraintes).

20 décembre 2017 - Affinage des projets DR de la programmation court terme et définition des grandes orientations du budget participatif

Lors de cette réunion, ce sont les fiches projets à court terme qui ont fait l'objet de discussion afin d'apporter certaines précisions pertinentes à l'auteur de programme pour la rédaction de ces fiches projets. C'est ensuite la proposition de règlement pour le projet « budget participatif » qui a été analysée et validée. (Voir Chapitre VIII)

21 février 2018 - Travail sur la description des fiches projets du lot 1 et 2

Cette réunion avait pour objectif de parcourir les différentes descriptions des fiches projet du lot 1 et 2. Pour ce faire, les citoyens étaient répartis en trois sous-groupes et avaient ainsi une quinzaine de descriptions à relire et valider et, le cas échéant, à compléter. Les compléments d'information proposés par les citoyens ont permis de s'assurer que ces projets répondent au mieux aux souhaits des membres de la CLDR. Cette réunion fut aussi l'occasion de valider le rapport annuel de la CLDR.

18 avril 2018 – Désignation des lauréats du Budget Participatif

Voir chapitre VIII : Projets en lien avec la stratégie de développement du PCDR/A21L menés par la Commune ou d'autres acteurs du territoire.

7 mai 2018 – Validation de l'avant-projet de PCDR et choix de la première convention

Lors de cette réunion qui clôturait le travail le travail d'élaboration du PCDR, les membres de la CLDR ont approuvé l'avant-projet de PCDR.

De plus, la fiche « **21 – Créer une Maison Multi-Services** » a été choisie comme première convention à négocier.

Cette réunion fut aussi l'occasion de faire le bilan des économies réalisées par les membres de la CLDR en évitant l'utilisation de la voiture solo pour se rendre aux différentes réunions.

Ainsi, 640 km ont pu être économisés sur un total de 12 réunions, soit l'équivalent de 53 km par réunion.

Trois membres se sont vus remettre, comme annoncé dès l'installation de la CLDR, un panier de produits locaux. Cette initiative fut saluée par l'ensemble des membres.

VI. CALENDRIER DES PARTICIPATIONS

Ce chapitre mentionne le calendrier et la participation aux différentes réunions.

Séances d'information à la population

Notons que pour chacune des séances d'information, le Collège communal était présent. La colonne du tableau ci-dessous ne mentionne que les citoyens présents aux réunions.

Date	Lieu	Nombre de participants
19 octobre 2015	Maison des associations - Bléharies	6
26 octobre 2015	Maison de village - Hollain	14
9 novembre 2015	Maison des pépiniéristes - Lesdain	12
23 novembre 2015	Maison de village - Laplaigne	8
30 novembre 2015	Ecole communale - Wez	8
14 décembre 2015	Ecole communale - Guignies	18
21 décembre 2015	Ecole communale - Rongy	0
		66 participants

Interviews de personnes ressources

Dates	Personne rencontrée	fonction
24 novembre 2015	Pascal Detournay	Echevin
24 novembre 2015	Philippe Ovaere	Commissaire de police à Brunehaut
25 novembre 2015	Jacques Duhayon	Président de l'APPER
25 novembre 2015	Dany Vangenechten	Président Artifoire
27 novembre 2015	Gregory Gérard	Directeur des écoles de Rongy, Lesdain et Guignies
8 décembre 2015	Christophe Kawecki	Coordinateur du Brunehall
8 décembre 2015	Sibylle Dekeyser	Coordinatrice du PCS
9 décembre 2015	Jacques et Sébastien Dewaele	Les Vergers de Brunehaut
18 janvier 2016	Eric Larsy	Président du groupement des pépiniéristes
18 janvier 2016	Laurence Lecutier	Coordinatrice du service social et de l'accueil extra-scolaire
19 janvier 2016	Benjamin Robette	Echevin
10 février 2016	Nadya Hilali	Echevine
18 février 2016	Charles Picq	Ancien Echevin et Bourgmestre
18 février 2016	Valérie Vanoudewater	Chargée de projet au Parc Naturel des Plaines de l'Escaut
		15 personnes

PCDR/A21L Brunehaut
Partie 2 – Consultation de la population

Les groupes de travail

Dates	Lieu	Thème	Nombre de participants
16 février 2016	Maison de village – Bléharies	Sécurité routière et aménagements de voiries	29
23 février 2016	Maison de village - Hollain	Les patrimoines (naturels, bâtis, historiques, ...) et le tourisme	23
7 mars 2016	Maison des associations - Bléharies	Les espaces de vie au service de la vie associative	24
17 mars 2016	Maison de village - Bléharies	Les mobilités alternatives	16
22 mars 2016	Maison de village - Laplaigne	L'économie locale : agriculture, circuits courts et commerces de proximité	32
			124 participants

Consultation des jeunes

Date	Lieu	Nombre de participants
22 août 2016	Maison des médias - Lesdain	9 participants

Conseil communal consultatif des aînés

Date	Lieu	Nombre
6 août 2016	Administration communale - Bléharies	9 participants

Conseil consultatif communal des enfants

date	lieu	Nombre
20 avril 2016	Salle Lacoste - Bléharies	8
13 mai 2016	Salle Lacoste - Bléharies	5
18 janvier 2017	Salle de réunion du CPAS - Bléharies	9
		22 participants

PCDR/A21L Brunehaut
Partie 2 – Consultation de la population

Commission locale de développement Rural

Date	Lieu	Nombre de participants
13 septembre 2016	Maison de village - Laplaigne	31 présents 4 excusés 3 absents
5 octobre 2016	Maison de village - Hollain	27 présents 7 excusés 3 absents
13 octobre 2016	Maison de village - Hollain	22 présents 12 excusés 3 absents
29 novembre 2016	Maison des associations - Bléharies	23 présents 10 excusés 2 absents
19 décembre 2016	Maison de village - Laplaigne	17 présents 10 excusés 7 absents
15 février 2017	Maison des pépiniéristes - Lesdain	22 présents 6 excusés 5 absents
11 mai 2017	Maison de village - Bléharies	18 membres 5 excusés 11 absents
6 juin 2017	Maison de village - Laplaigne	16 présents 12 excusés 8 excusés
22 juin 2017	Salle des fêtes - Hollain	17 présents 12 excusés 6 absents
9 novembre 2017	Maison des pépiniéristes - Lesdain	22 présents 4 excusés 9 absents
20 décembre 2017	Maison des associations - Bléharies	19 présents 9 excusés 5 absents
21 février 2018	Maison de village - Bléharies	21 présents 6 excusés 10 absents
18 avril 2018	Maison des associations - Bléharies	16 présents 13 excusés 7 absents
7 mai 2018	Maison de village - Laplaigne	15 présents 1 excusés 18 absents
Participation moyenne		22 présents (60%) 8 excusés (21%) 7 Absents (19%)

VII. PRÉSENTATION ET VALIDATION DU DOCUMENT

Présentation de l'avant-projet de PCDR au personnel communal

Le 26 mars 2018, l'avant-projet de PCDR a été présenté au personnel communal de l'Administration communale. L'objectif de cette présentation était double ; d'une part, présenter la stratégie de développement pour les 10 prochaines années et, d'autre part, énumérer les différents projets du lot 1 qui composent la partie 5 du PCDR. Les employés ont ainsi eu l'occasion de faire les liens entre leurs missions et les différents projets du PCDR y liés.

Permanence de relecture à destination des membres de la CLDR et partenaires

Les membres de la CLDR ont eu la possibilité de venir consulter l'ensemble du PCDR lors de permanences organisées du 23 au 27 avril. Durant cette semaine, 4 citoyens se sont rendus à l'administration pour consulter le document. Un seul complément d'information concernant la fiche « Aménager une aire d'accueil pour motor-homes » a été donné. D'une manière générale, les membres ont souligné leur satisfaction de constater que les projets du PCDR répondent tout à fait à leurs attentes, notamment en matière de Patrimoine et de Mobilité alternative.

Validation de l'avant-projet de PCDR par la CLDR

Voir chapitre V, point D – La Commission Locale de Développement Rural.

VIII. LES PROJETS EN LIEN AVEC LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DU PCDR/A21L MENÉS PAR LA COMMUNE OU D'AUTRES ACTEURS DU TERRITOIRE

A. ACTIONS PONCTUELLES

De nombreux projets ont été menés durant la rédaction de ce PCDR. Ils sont détaillés ci-dessous en fonction des grands objectifs de la stratégie.

« L'ambition de l'autonomie économique, par le développement des circuits courts et du tourisme de proximité »

- **Guide des commerces et services de Brunehaut**

Lors des différentes consultations citoyennes, les citoyens ont fait part de la difficulté de connaître et de se rendre chez les différents commerçants et indépendants de l'entité.

Dès lors, un travail de communication, de collecte des informations et de mise en page a été entrepris par un agent communal et un AD de la FRW afin d'éditer un guide des commerces et des services présents sur la commune.

Celui-ci a été édité à 4.000 exemplaires permettant une distribution en toutes-boîtes, lors de l'accueil administratif des nouveaux habitants ainsi que lors de la cérémonie d'accueil de ceux-ci organisée deux fois l'an. Une version numérique a également été insérée au nouveau site web communal. Cette version permet d'intégrer plus facilement et plus régulièrement de nouveaux commerçants et/ou d'apporter des modifications ou compléments d'information. Bien que perfectible, cette première édition a été très bien accueillie d'une part par les citoyens et, d'autre part par les commerçants et indépendants. Cette opération sera renouvelée de façon régulière afin de faciliter l'accès et de promouvoir le secteur économique Brunehautois.

PCDR/A21L Brunehaut Partie 2 – Consultation de la population

- Brunehaut au féminin

Au même titre que l'initiative précédente « guide des commerces et services de Brunehaut », ce salon, qui s'est déroulé le 12 mars 2017, avait pour objectif de dynamiser le secteur économique de Brunehaut. Le parti pris étant de promouvoir annuellement un secteur différent de l'économie locale. La première expérience s'organisant à une date proche de la journée internationale des femmes, c'est donc les commerces et indépendants de l'entité travaillant au service de la gente féminine qui ont eu le privilège d'initier ce concept.

La préparation et la coordination de cet événement a été assurée par les AD de la FRW, un agent communal et l'échevine de l'économie locale. 5 réunions organisationnelles avec les 20 exposants, ont permis de définir un programme très alléchant d'animations, démonstrations, défilés, ...qui s'est déroulé à la Maison de village de Laplaigne.

Cette première initiative fut un véritable succès. Ainsi, le public a été estimé à quelques 800 personnes en fin de journée.



Photos et affiche du salon « Brunehaut au féminin »

- **Wallonie Week-End Bienvenue 2017**

Le thème des week-ends « Wallonie Week-Ends Bienvenue » de 2017 était la « Wallonie gourmande ». Pour cette 4^{ème} édition Brunehautoise, 52 ambassadeurs ont ouvert leur porte les 23 et 24 septembre 2017 pour faire découvrir leur passion, collection ou talent. Le beau temps était de la partie et a permis de faire de ce week-end une très belle réussite, tant pour les ambassadeurs que pour les visiteurs. Toujours dans la continuité des actions menées en faveur du DD, un pôle mobilité était tenu sur la place de Bléharies. A cet endroit, il était possible de demander un parcours vélo pour se rendre chez les différents ambassadeurs, de faire graver de faire réviser et régler son vélo ou encore de louer un vélo électrique.

L'organisation de ce week-end a été assurée par les deux agents de la FRW, une employée communale et l'Echevine de l'Economie locale. Quatre réunions avec les ambassadeurs ont été nécessaires.



Photos prises lors du Week-End Wallonie Bienvenue

« Le cercle vertueux du développement durable, au service de l'amélioration de la qualité de vie »

- **Cimetière Nature et dossiers semaine de l'arbre**

Afin de développer les actions en matière de Développement Durable et sous l'impulsion de la dynamique « Cimetière Nature » lancée en Wallonie, la Commune de Brunehaut a décidé d'entamer une réflexion sur ses cimetières. Ainsi, c'est le cimetière de Laplaigne qui a bénéficié de quelques aménagements : installation d'une prairie fleurie, placement d'hôtels à insectes, d'un nichoir à Chouette chevêche et d'un gîte à chauve-souris. Ces aménagements ont pu être financés grâce à un dossier « semaine de l'arbre » rédigé par un agent de la FRW. Ceux-ci ont permis au cimetière de Laplaigne de recevoir son label « cimetière nature » fin 2016. La dynamique autour du cimetière s'est poursuivie puisque le PNPE a réalisé un inventaire biologique du cimetière mettant en avant la présence de quelques espèces intéressantes, notamment un papillon, le Machaon (*Papilio Machaon*).

Par ailleurs, deux autres dossiers « semaine de l'arbre » ont été accordés respectivement pour la plantation d'une haie dans le jardin de la maison de village de Bléharies et pour la plantation d'une haie mixte le long de la voie verte.



Prairie fleurie au cimetière de Laplaigne



Chenille de *Papilio machaon*

PCDR/A21L Brunehaut Partie 2 – Consultation de la population

- Journée du Patrimoine 2016 et 2017

En 2016, la thématique proposée par la région wallonne était le patrimoine religieux et philosophique.

Sous la coordination de l'administration communale, de l'asbl Brunehaut valorisation et de la FRW, 6 lieux permettaient de découvrir les joyaux religieux de Brunehaut ainsi que l'histoire du protestantisme dans la région.



Prospectus édité dans le cadre des Journées du Patrimoine 2016

En 2017, les journées du Patrimoine avaient pour thème « les voies de terre, de fer et d'eau ». Brunehaut, riche de sa voie verte (ancienne voie de chemin de fer réaménagée en voie de mobilité douce), du RAVeL longeant l'Escaut, des digues de Laplaigne ou encore de son réseau de chemins et sentiers, collait parfaitement à cette thématique. Ainsi donc, l'ancienne gare d'Hollain, aujourd'hui privée, fut rouverte au public pour l'occasion. Une très belle exposition du Cercle d'Histoire Locale y fut placée. Cette exposition retraçait « 100 ans de voies ferrées à Brunehaut ». Outre cette exposition, des balades balisées (pédestres et cyclos) étaient proposées au public et deux balades guidées mettaient en avant le Patrimoine des Dignes de Laplaigne. Enfin, pour recréer une ambiance « vicinale », un petit train touristique a été loué et permettait au public de réaliser une boucle empruntant la voie verte (ancienne ligne Saint-Amand – Tournai) et le RAVeL longeant l'Escaut.

L'organisation de ce week-end fut assurée par la FRW en étroite collaboration avec le Cercle d'Histoire Locale, l'ASBL Brunehaut Valorisation et l'Echevin de la Culture.



Photos prises lors de l'édition 2017 des Journées du Patrimoine

L'accès aux ressources locales, par la sécurité des déplacements pour tous

- **Appel à projet « Mobilité »**

En réponse à l'appel à projet « Subventions en mobilité douce 2017 », un dossier de candidature a été rentré par la Commune. Le dossier ambitionnait d'aménager la jonction entre le village de Jollain et de Wez. En effet, cette jonction fortement fréquentée ne jouit d'aucun aménagement de mobilité douce. Il était donc prévu, au travers de cet appel à projet, de créer une bande cyclo-piétonne permettant aux usagers faibles de se déplacer en toute sécurité. Malheureusement, ce dossier de candidature n'a pas été retenu. Cet aménagement a cependant été intégré en tant que fiche-projet du PCDR.

Comme déjà évoqué précédemment, la pratique d'une mobilité alternative a été suggérée à la population lors de chaque activité événementielle organisée dans le cadre de l'ODR : « jardin ouverts », journées du patrimoine et « Wallonie week-end bienvenue ». Ainsi, pour chacune de ces activités, les visiteurs avaient l'occasion de se déplacer à vélo pour découvrir les différentes richesses de l'entité. Pour ce faire, les agents de la FRW proposaient aux personnes intéressées une carte détaillée contenant un tracé suggéré. Sur le terrain, un balisage était également mis en place.



Les citoyens enfourchant leur vélo pour participer aux différentes activités

« L'art de vivre ensemble, par le collectif recomposé »

- **Lancement d'un appel à projet citoyen**

Début 2018, la Commune de Brunehaut a lancé un appel à projet à destination de ses citoyens. L'objectif de cet appel à projet était de donner la possibilité aux citoyens d'améliorer leur cadre de vie, leur rue ou leur quartier. Pour ce faire, la Commune a dégagé une somme de 20.000 € pour la réalisation des projets suggérés. Une première en Wallonie picarde ! La procédure était relativement simple ; Il suffisait de compléter un formulaire disponible auprès de l'Administration ou téléchargeable depuis le site internet communal. Les projets proposés devaient impérativement se réaliser sur une parcelle de propriété communale et devait permettre de répondre à, au moins, un objectif du PCDR. L'organisation du concours, l'édition du règlement du concours et du formulaire à compléter ont été assurés par les agents de la FRW.



Affiche du Budget participatif

Cet appel à projet fut un véritable succès puisque 9 dossiers ont été introduits. D'ailleurs, constatant ce succès, le Collège a décidé d'augmenter le budget alloué de 25.000 € portant le budget total à une somme de 45.000€.

La CLDR, qui officie en tant que jury de ce concours, s'est réunie le 18 avril 2018 afin de sélectionner les projets pouvant bénéficier de ce budget.

Résultat de l'appel à projet

➤ Projets retenus

- « Entretien de la ventelle de la digue de Laplaigne et de ses abords »

Ce projet consiste en un nettoyage des abords de la ventelle et une consolidation de celle-ci ainsi qu'une mise en valeur de l'escalier la jouxtant.

- « Réhabilitation du sentier 51 »

Ce projet consiste en un débroussaillage complet du sentier et une verdurisation d'une portion de celui-ci. L'installation d'un banc est également demandée.

- « Restauration de la fontaine « d'el ville » »

Ce projet consiste en un nettoyage des abords, une consolidation du socle et l'installation d'une œuvre d'art réalisée par un artiste brunehautois.

- « Nos villages ne sont pas des décharges »

Ce projet vise à pérenniser les actions menées par les ambassadeurs de propreté actifs à Brunehaut. Il est demandé d'acheter du matériel de ramassage (pinces, gants, ...), de sécurisation des actions de nettoyage et des panneaux de sensibilisation. Il est également demandé de placer des poubelles publiques.

➤ Projets retenus moyennant compléments d'information

- « Plaine de jeux intergénérationnelles »

Ce projet consiste en l'installation d'une plaine de jeux sur le parking en face de l'église de Wez. Malheureusement, la Fabrique d'Eglise s'est opposée à ce projet...Il est donc prévu de rencontrer les porteurs de projets afin de réfléchir avec eux à une autre localisation.

- « La sécurité, même à la campagne »

Les porteurs de ce projet souhaitent que deux chicanes soient installées afin de réduire la vitesse dans une rue jouxtant leurs habitations. Malheureusement, la Police a émis un avis négatif à leur demande car la voirie est trop étroite à cet endroit. Il est donc prévu de rencontrer ces citoyens afin de trouver une solution alternative.

- « Panneau d'identification et d'information du secteur vert de Brunehaut »

Ce projet consiste à poser un panneau d'information du secteur vert aux abords de l'église de Lesdain. L'idée est retenue mais une rencontre sera nécessaire afin de définir précisément le contenu de ce panneau.

PCDR/A21L Brunehaut
Partie 2 – Consultation de la population

- « Parcours santé »

Ce projet vise à placer des modules « santé » le long de la voie verte. Ce projet est retenu mais une réunion sera nécessaire afin de localiser précisément l'emplacement des différents modules souhaités.

➤ **Projet non retenus**

- « Parade de Noël – Concert de Noël »

Ce projet consiste à acheter des bâches et des guirlandes pour l'organisation de la parade de Noël de Rongy. Cependant, ce projet n'étant pas un aménagement pérenne d'une parcelle communale, il n'a pas été retenu.

Il est maintenant prévu de rencontrer, si besoin, les différents porteurs de projet et de procéder à la réalisation des travaux.

B. ACTIONS MENÉES DANS LE CADRE DE GROUPES DE TRAVAIL

Depuis que Brunehaut a entamé son opération de développement rural il y a 25 ans, de nombreux GT ont vu le jour et sont encore en activité aujourd'hui. Les différentes réunions et actions menées durant l'élaboration de ce PCDR sont résumées ci-dessous. L'ensemble de ces GT est animé par les agents de la FRW.

➤ Le GT Grenailage

Ce GT regroupe quelques agriculteurs de l'entité (un par village) qui se réunissent une fois par an afin de définir d'une part, les chemins et carrières à grenailler et, d'autre part, les cours d'eau de propriétés communales à entretenir. Le grenailage consiste à ajouter des briquillons dans les ornières des « carrières » et chemins agricoles. Evidemment, cet « empierrement » dessert en premier lieu les agriculteurs mais ces aménagements sont également bénéfiques pour le réseau « mobilité douce ».

➤ Le GT Commune fleurie

Ce GT s'occupe de l'organisation de l'opération « Brunehaut, Commune fleurie ». Ce concours, qui en est aujourd'hui à sa 14^{ème} édition, vise à améliorer le cadre de vie de Brunehaut en incitant les citoyens à fleurir leur façade ou leur jardin. Depuis le lancement de la rédaction du troisième PCDR, plusieurs nouveautés ont vu le jour visant principalement à intégrer des notions de DD au concours. Outre l'opération « Commune fleurie », plusieurs autres actions ont été menées durant l'élaboration de ce PCDR :

- **Jardins ouverts 2016**

L'opération « Plantons local » du PNPE qui s'est déroulée le 12 juin 2016 à Brunehaut s'était associée à la journée « jardins ouverts » organisée par le GT « commune fleurie ». Plusieurs Brunehautois ont ouvert les portes de leur jardin durant cette journée. Les visiteurs avaient alors la possibilité de visiter 8 jardins aux facettes toutes différentes. Comme pour chaque organisation d'évènement et afin de développer la mobilité douce, un circuit vélo a été proposé pour l'occasion. Celui-ci permettait de visiter l'ensemble des jardins ouverts répartis sur l'ensemble du territoire Brunehautois. Très beau succès de foule pour cet évènement.



Visite guidée chez un éco-jardinier

- **Conférence « Intégrer les principes du Développement Durable au jardin » - 2016**

Toujours en cohérence avec l'Agenda21L, des notions de DD ont été intégrées dans la grille de cotations. Ainsi, une attention particulière est portée sur la gestion de l'eau, sur l'alternative aux intrants chimiques ou encore le placement d'abri pour la faune sauvage. Afin d'inciter les participants au concours à intégrer ces notions de DD, une conférence sur les trucs et astuces pour se passer d'intrants chimiques s'est tenue le 11 mai 2016.

- **Conférence « Les plantes Mellifères » - 2017**

Afin d'appuyer encore sur les notions de DD au sein du concours « Brunehaut, Commune fleurie », la conférence donnée le 25 avril 2017 portait sur les différentes plantes mellifères de nos régions. Cette conférence, donnée par un apiculteur, a connu une belle affluence.



Conférence sur les plantes mellifères

- **Wallonie en fleurs 2017**

Afin de confirmer sa philosophie d'amélioration de son cadre de vie par une attention particulière au fleurissement et la végétalisation de ses espaces publics, la Commune a posé sa candidature en 2017 pour être labellisé « commune fleurie ».

Après une visite de terrain avec les organisateurs en juillet 2017, Brunehaut est reconnue commune « 2 fleurs ».



- **Conférence « Façades et jardins fleuris : conseils et astuces » - 2018**

Pour cette 15^{ième} édition du concours, les participants ont eu l'occasion de suivre une soirée spécialement dédiée aux trucs et astuces pour fleurir sa façade et/ou son jardin. Cette conférence, qui s'est déroulée le 15 mai 2018, fut donnée par un paysagiste de l'entité.

➤ **Le GT Nature et Environnement**

Ce GT a été créé durant l'élaboration du présent PCDR. En effet, de nombreuses pistes d'actions ont été soulevées lors des différentes réunions citoyennes (sensibilisation aux richesses naturelles, valorisation des éco-jardins, plantations d'arbres et arbustes mellifères, ...). La création de ce nouveau GT prenait alors tout son sens. Une première réunion a permis de définir les objectifs et le fonctionnement de ce GT. Ainsi, il a été convenu que ce GT puisse proposer au Collège des aménagements « nature » pour le Commune. Dans ce sens, ce GT s'est réuni afin de proposer une série d'aménagements pour faire du parc de Bléharies un lieu de nature et de convivialité pour tous. Ces propositions se sont faites en réponse à l'appel à projet « Prime Vert », lancé en 2017. Malheureusement, la candidature de la Commune n'a pas été retenue mais l'ensemble des aménagements proposés ont été intégrés dans la fiche projet n°18 du PCDR.



Plan d'aménagement du Parc de Bléharies (Appel à projet Prim'Vert)

PCDR/A21L Brunehaut
Partie 2 – Consultation de la population

➤ Le GT Dignes de Laplaigne

La richesse du Patrimoine de Laplaigne a régulièrement été soulevée lors des rencontres citoyennes. La création de ce nouveau GT est donc apparue comme une évidence. Dans un premier temps, afin d'informer la population sur la richesse du Patrimoine de Laplaigne et sur la création de ce nouveau GT, une conférence a été organisée dans la maison de village de Laplaigne le 8 mars 2017. Cette conférence mettait en avant une étude historique, réalisée par des membres du Cercle d'Histoire Locale, sur les aléas qu'ont connus les villageois. En effet, depuis toujours, ce village situé au beau milieu d'anciens marais de l'Escaut, a été victime des aléas des cours d'eau qui le traverse. Dans un second temps, ce GT s'est réuni à 3 reprises afin d'organiser une balade guidée dans le cadre des Journées du Patrimoine 2017. Enfin, les membres du GT ont listé une série de travaux d'aménagements ou d'améliorations des digues de Laplaigne.

En avril 2018, le GT s'est à nouveau réuni afin de répondre à l'appel à projet « Patrimoine insolite » lancé par le Ministre ayant le Patrimoine dans ses attributions. Le dossier ambitionne de rénover et mettre en valeur une portion de digue en effectuant un élagage et un débroussaillage, en consolidant la digue et en plaçant trois panneaux d'information sur ce Patrimoine exceptionnel.



Conférence du 8/03/17



Visite guidée sur les Dignes de Laplaigne



Les membres du Groupe de Travail « Dignes de Laplaigne »

PCDR/A21L Brunehaut Partie 2 – Consultation de la population

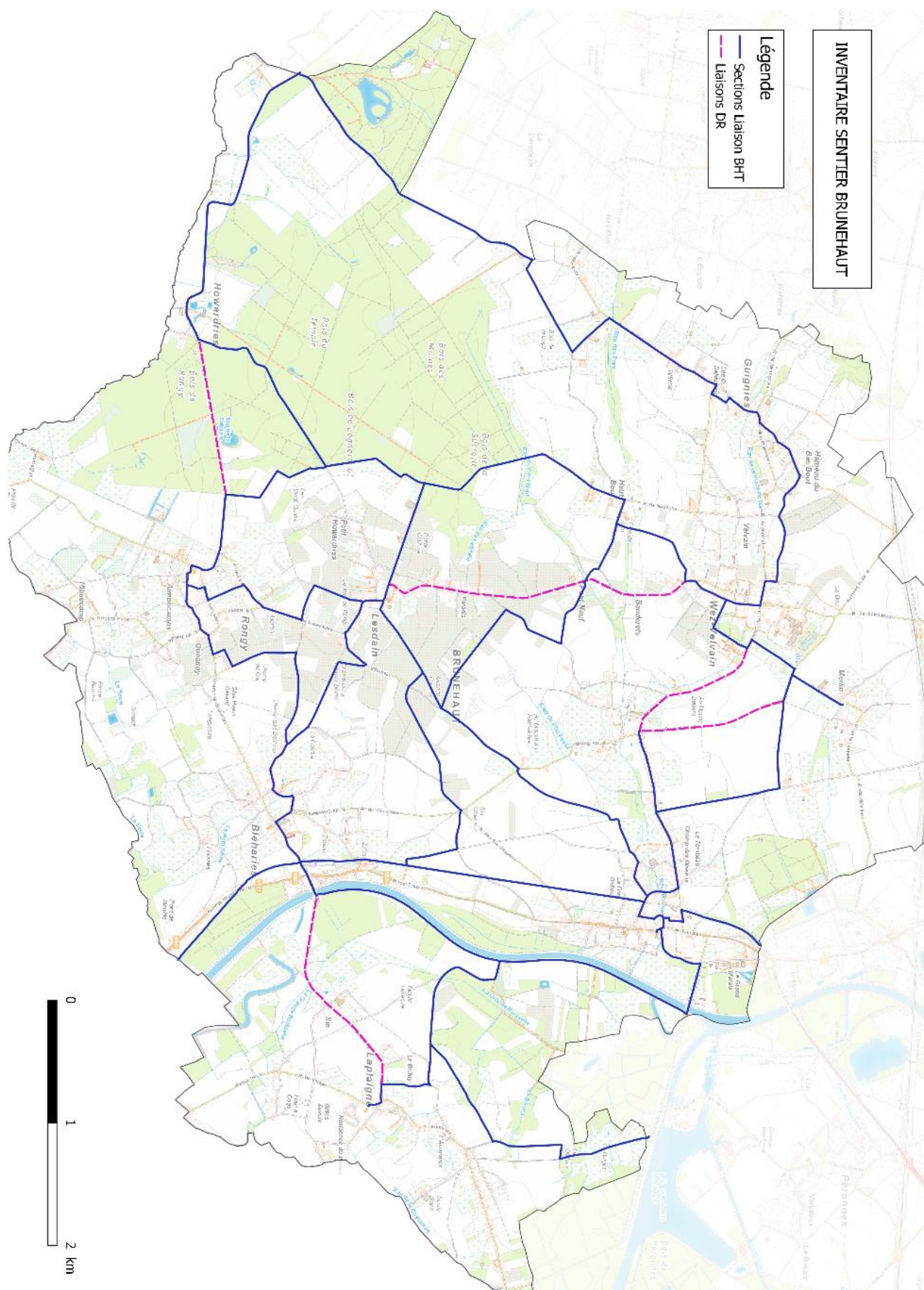
➤ Le GT Sentiers

La mobilité est également une des thématiques qui est revenue régulièrement sur la table. Ce GT, créé en 2016, a travaillé sur la mise en place d'un **réseau communal de mobilité douce**. Ce réseau vise à permettre aux usagers faibles de rejoindre les villages voisins en toute sécurité. Pour ce faire, 5 réunions se sont tenues en salle durant l'hiver 2016-2017 afin de définir sur carte les tronçons qui répondent à cet objectif. Une fois que ces tronçons étaient définis, les membres du GT les ont parcourus afin de les caractériser (nature du revêtement, largeur, présence d'aménagements de mobilité, ...). Cette série d'inventaire a eu lieu durant l'été 2017. Après quoi, toutes les données récoltées ont permis de créer une carte interactive permettant ainsi de visualiser facilement les tronçons nécessitant un aménagement. Tout ce travail a engendré la rédaction de 10 fiches-projets d'aménagement de liaison intervillage et une fiche visant à visibiliser l'ensemble du réseau.

Quelques photos prises lors du travail en salle et des inventaires de terrain



PCDR/A21L Brunehaut
Partie 2 – Consultation de la population



IX. CONCLUSION

Deux ans et demi ont été nécessaires pour co-construire ce PCDR. Durant ce temps, outre les réunions liées directement à l'élaboration du PCDR, de nombreuses réunions citoyennes se sont tenues notamment au travers des différents GT, anciens ou nouveaux. Celles-ci ont permis de concrétiser un nombre de projets remarquables.

En effet, à travers toutes ces réunions, c'est le dynamisme et la volonté d'améliorer le cadre de vie des Brunehautois qui doit être mis à l'honneur. Certains citoyens, membre ou non de la CLDR, se sont d'ailleurs investis dans plusieurs GT, preuve de leur enthousiasme, motivation.

Soulignons également l'importance qu'ont ces rencontres en matière de lien social. Certains citoyens ont pu se découvrir des passions ou des intérêts communs, appris à travailler ensemble.

En conclusion, nous pouvons être certains que le dynamisme de tous les acteurs de cette ODR a permis et permettra de réaliser de belles choses pour améliorer le cadre de vie de tous les Brunhautois.